VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

PERSONNEL - Missions d'assistance et conseil à maîtrise d'œuvre - Rémunération des intervenants.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum :15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Afin d'assurer des missions ponctuelles d'assistance technique et de conseil à maîtrise d'œuvre, il y a lieu de recourir occasionnellement à un spécialiste en ingénierie technique, jusqu'au 31 décembre 2021.

Au regard des besoins variables et compte tenu du niveau d'expertise et d'expérience professionnelle requis, il est proposé de créer un emploi de vacataire pour l'exercice de cette mission et de rémunérer cet emploi au taux horaire brut de 34€.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la création d'un emploi de vacataire spécialiste en ingénierie technique dans les conditions mentionnées au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE ST-QUENTIN (Aisne)

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53138-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation